Intervention de Benoît HUBERT SG du SNEP-FSU

Séminaire « le travail en débat » pour les 10 ans du chantier travail de l’institut de recherche de la FSU

Débat intersyndical : quel renouveau des pratiques syndicales en lien avec une véritable réflexion stratégique sur le travail ?

A l’issue de ces deux jours de réflexions et d’écoute des différents intervenants, je me suis fait deux réflexions. La première est celle de la formation initiale. Les situations d’analyse de l’activité en contexte de situation de travail étaient, lors de ma formation initiale, un élément de formation didactique et disciplinaire. J’ai donc le sentiment d’avoir été confronté très tôt à ce partage d’analyses et au développement professionnel que la confrontation et l’échange sur une situation de travail permet. Le poids des injonctions, des prescriptions, les notions de travail empêché… s’ils n’étaient pas formalisés aussi précisément qu’aujourd’hui étaient bien présent.

La seconde a trait à la notion de collectif. Cette notion est extrêmement importante chez les enseignants d’EPS et sans collectif de travail au sein d’une équipe enseignante d’établissement, la discipline éprouve quelques difficultés de fonctionnement. C’est une particularité dans notre discipline mais qui est facilitée par une histoire commune, des luttes communes, un métier commun.

Mais je voudrais témoigner ici de la période dans laquelle nous sommes et qui peut, à certains égards, illustrer la problématique entre pratiques syndicales et la question du travail.

Ce qui semble important, c’est que pour bien vivre son travail, pour bien « faire » son travail, il faut s’y sentir bien et que ce dernier fasse sens. Nous avons, dans cette dernière période, connu une réforme curriculaire, une réforme de nos contenus. Pour aller vite, notre discipline, l’EPS, est de plus en plus assujettie au travail sur les valeurs scolaires et de moins en moins sur les contenus spécifiques qu’elle a à apporter aux élèves. Les enseignants sont sommés d’utiliser les activités physiques sportives et artistiques pour répondre à des objectifs de santé, de citoyenneté, de respect des règles… en lieu et place d’enseigner les pratiques pour elles-mêmes, dans une sorte d’acculturation permettant au travers des enseignements spécifiques d’atteindre les finalités sus-citées. En bref, les finalités de l’EPS sont devenues objets d’enseignement avec la définition des nouveaux programmes. Le malaise et la perte de sens sont perceptibles dans les équipes pédagogiques et un rejet très fort de ces programmes existe. Nous l’avons constaté lors de très nombreux stages et réunions autour d’un travail de décryptage de ces nouveaux textes.

Face à cette situation, le SNEP a considéré qu’il était de son rôle et de sa responsabilité de contester ces programmes, de pousser pour une réécriture et de rendre compte du rejet et du malaise enseignant mais que cela ne pouvait être une réponse au mal-être généré. La décision a donc été prise de construire, à partir des propres exigences de construction de l’administration, des « programmes alternatifs ». Ces programmes ont été réalisés (et sont toujours en cours pour une part) en collaboration étroite avec la profession puisque, pour ce faire, nous avons rencontré des milliers de collègues lors d’initiatives diverses.

Cette construction vise un double objectif :

* peser sur l’administration en faisant la démonstration qu’une autre construction programmatique, d’autres choix pouvaient être fait à partir de son propre cahier des charges
* offrir à nos collègues une voie possible pour travailler les programmes tout en restant dans le cadre des injonctions ministérielles

Il ne s’agit pas ici, par ce travail de renormalisation effectué par le SNEP, d’imposer une norme face à une autre mais au contraire de faire la démonstration qu’un travail collectif de renormalisation est toujours possible et même souhaitable pour mieux faire coïncider sa représentation du métier avec les prescriptions descendantes.

D’ores et déjà, des équipes pédagogiques s’emparent de ce travail pour reconstruire les projets pédagogiques de la discipline dans les établissements.

Cette activité me semble être une forme originale d’un travail syndical sur le travail. Ce qu’il y aurait à faire, me semble-t-il, au niveau du syndicalisme, c’est de rendre plus explicite ce type de démarche qui s’effectue encore trop sur la base de ressentis, d’implicites et outiller plus sérieusement du point de vue théorique l’outil syndical. Nos stages portent énormément sur ces questions de travail, d’activités sans que nous ne disposions forcément des outils méthodologiques et théoriques qui nous permettraient de mieux analyser les différentes situations et de construire des connaissances suffisantes pour étayer, construire des revendications.